



Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration
Secrétariat général
État-major spécial coronavirus

Campagne de vaccination contre le COVID-19

Berne, le 23 juin 2022

Infolettre 8 destinée aux lieux de vaccination

Mesdames, Messieurs,

Destinée à tous les fournisseurs de prestations, la présente infolettre contient des informations sur le financement de la campagne de vaccination contre le COVID-19 par le canton de Berne.

Montants rétribués aux fournisseurs de prestations à partir du 1^{er} juillet 2022

Pour le 3^e trimestre 2022 (du 1^{er} juillet 2022 au 30 septembre 2022), la participation du canton de Berne par injection est fixée comme suit :

- 40 francs pour les personnes à partir de 12 ans
- 60 francs pour les enfants âgés de 5 à 11 ans

Au 4^e trimestre 2022 (du 30 septembre 2022 au 31 décembre 2022), la participation par injection passera à :

- 33,50 francs pour les personnes à partir de 12 ans
- 53,50 francs pour les enfants âgés de 5 à 11 ans

Autres questions

Vous trouverez toutes les informations détaillées sur le processus de vaccination, de l'enregistrement à l'administration des doses, à la page :

Informations sur la vaccination à l'intention des professionnels de la santé

Les points de contact habituels restent à votre disposition :

- En cas de questions sur VacMe, le service de commande en ligne, le financement du canton ou pour communiquer des informations destinées à la page recensant les lieux de vaccination : dispo.vac@be.ch, 031 636 98 27
- En cas de question d'ordre médical (professionnel·le·s de la santé uniquement) : med.vac@be.ch

En vous remerciant vivement de votre engagement et de votre précieux soutien dans la lutte contre la pandémie, nous vous adressons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Stefan Bähler
Responsable de la vaccination contre le COVID-19
pour l'état-major spécial coronavirus

Martin Schellenberg
Responsable de la logistique COVID-19
pour l'état-major spécial coronavirus